

Lectures complémentaires

Kloetzer, L., Clarke-Habibi, S., Mehmeti, T. & Zittoun, T. (2021). *Welcoming Mobile Children at School: Institutional Responses and New Questions*. *European Journal of Psychology of Education*, 37, 459–488.

Levitan, D. (2019). *The Art of Living in Transitoriness: Strategies of Families in Repeated Geographical Mobility*. *Integrative Psychological and Behavioral Science* 53(2), 258–282.

Zittoun, T., Levitan, D. & Cangia, F. (2018). *A Sociocultural Approach to Mobile Families: A Case Study*. *Peace and Conflict: Journal of Peace Psychology*, 24(4), 424–432.



Tania Zittoun

« Nouvelle migration »
et nouvelles formes
d'intégration: Les
familles en itinérance
géographique

« Nouvelle migration » et nouvelles formes d'intégration: Les familles en itinérance géographique

Tania Zittoun

Projet du « nccr – on the move »

Les nouvelles formes de mobilité concernent non seulement les adultes mais aussi les enfants. C'est notamment le cas des familles en mobilité répétée, dans lesquelles l'expertise professionnelle d'au moins un adulte exige des déménagements fréquents. Autrefois minoritaires, ces familles sont susceptibles de devenir plus nombreuses en Suisse, où les politiques encouragent la migration de personnes hautement qualifiées. Qui sont-elles, quelle est leur expérience, comment s'adaptent-elles et comment leur environnement s'adapte-t-il? En étudiant ce cas extrême de migration, le projet aborde les aspects psychologiques, sociaux et culturels de la mobilité.

Contact pour en bref #22: Laure Kloetzer, Professeure ordinaire à l'Université de Neuchâtel et « nccr – on the move », laure.kloetzer@unine.ch

Le « nccr – on the move » est le Pôle de recherche national (PRN) consacré aux études sur la migration et la mobilité. Il s'est donné pour objectif de mieux comprendre l'interaction entre migration et mobilité et les phénomènes qui y sont liés en Suisse et au-delà. Il réunit des domaines de recherche relevant des sciences sociales, de l'économie et du droit. Géré par l'Université de Neuchâtel, le réseau inclut 17 projets de recherche de onze universités suisses, soit les Universités de Bâle, Fribourg, Genève, Lausanne, Lucerne, Neuchâtel et Zurich, ainsi que l'EPF de Zurich, le Graduate Institute de Genève, la Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale et la Haute Ecole Spécialisée du nord-ouest de la Suisse.

« en bref » fournit des réponses à des questions actuelles dans le domaine des migrations et de la mobilité – sur la base des résultats de la recherche qui ont été élaborés dans le cadre du « nccr – on the move ». Les auteur-e-s assument la responsabilité de leurs analyses et arguments.

Contact pour la série: Dina Bader, responsable du transfert de connaissances, dina.bader@nccr-onthemove.ch

nccr →
on the move

National Center of Competence in Research –
The Migration-Mobility Nexus
nccr-onthemove.ch

Université de Neuchâtel,
Rue Abram-Louis-Breguet 2,
2000 Neuchâtel, Suisse

nccr →
on the move

National Center of Competence in Research –
The Migration-Mobility Nexus
nccr-onthemove.ch

Tania Zittoun,
Laure Kloetzer, Teuta Mehmeti,
Sara Clarke-Habibi

Comment améliorer l'accueil
à l'école publique des enfants de
familles en mobilité répétée?

en bref #22, juin 2022

Fonds national
suisse

Les Pôles de recherche nationaux (PRN) sont
un instrument d'encouragement du Fonds national suisse

Messages aux décideuses et décideurs

La politique migratoire suisse favorise les professionnels-le-s qualifié-e-s, qui repartent souvent après quelques années.

—

Le système scolaire suisse repose sur l’intégration des enfants à long terme et la maîtrise de la langue locale.

—

La formation initiale des enseignant-e-s ne les prépare pas à la mobilité répétée et au plurilinguisme des élèves.

—

Les initiatives des enseignant-e-s pour valoriser les expériences et apprentissages acquis par les enfants mobiles ne sont pas soutenues institutionnellement.

La politique migratoire en Suisse encourage la venue de professionnel-le-s qualifié-e-s. Ainsi, les enfants en mobilité répétée sont de plus en plus nombreux dans les écoles publiques. Or, les mesures qui visent à une intégration à long terme ou qui adoptent une approche déficitaire pour combler un retard scolaire, sont insuffisantes. Un accueil plus souple et personnalisé, valorisant les expériences antérieures, est important, mais dépend des moyens alloués aux écoles.

Les familles mobiles en Suisse

La majorité des personnes migrantes (66 %) viennent en Suisse pour motifs professionnels et sont hautement qualifiées, en particulier celles qui proviennent d’Europe du Nord et des Etats-Unis (*Migration-Mobility Indicators 2019*). De nombreuses familles s’installent en Suisse après avoir connu plusieurs migrations et une majorité (75 %) décide d’envoyer leurs enfants à l’école publique (Levitan 2018) pour des raisons de coûts ou pour avoir une « expérience locale ». Environ la moitié de ces familles repartiront après quelques années.

L'accueil des enfants mobiles à l'école hors des grandes villes: un problème invisible

Nous avons mené une étude exploratoire dans les cantons de Berne, Soleure et Neuchâtel, auprès de classes du cycle 2 du primaire (8-12 ans) de quartiers ayant une grande diversité socioculturelle, et, à l’inverse, plus homogènes. Le recueil de données était organisé autour d’une analyse documentaire (textes de loi et procédures au niveau des écoles ou du canton), d’entretiens avec les directions et les enseignant-e-s et d’observations dans des classes que nous avons ensuite discutées avec les directions et enseignant-e-s.

Bien que Genève et Bâle soient les premiers lieux d’accueil des personnes migrantes, nous avons voulu explorer d’autres régions pour refléter une tendance observée: d’une part, en Suisse, les personnes en mobilité répétée n’ont plus le profil des traditionnel-le-s « expatrié-e-s » et s’installent souvent hors des grands centres; d’autre part, ces régions doivent actuellement leur développement aux personnes migrantes (*Migration-Mobility Indicators 2019*). La Suisse favorise l’intégration des personnes étrangères par la maîtrise de la langue locale; cette même logique est perçue

dans l’accueil des enfants à l’école. Toutefois, il existe des variations cantonales: la mobilité et la maîtrise d’autres langues sont implicitement comprises comme susceptibles de créer des difficultés scolaires à Berne et Soleure, alors qu’elles relèvent plus globalement de la cohésion sociale à Neuchâtel.

Interrogées au sujet des enfants en mobilité répétée dans leurs classes, les directions et enseignant-e-s ont évoqué les enfants issus de l’asile, peu scolarisé-e-s ou de façon intermittente dans des camps, ainsi que les enfants issus de diverses vagues migratoires « traditionnelles ». Quelques cas de familles (d’Asie, Amérique du Nord ou Europe), typiques des familles en mobilité répétée pour des raisons professionnelles, donc hautement qualifiées, ont également été mentionnées, mais ces enfants ont été accueilli-e-s de manière non différenciée des autres élèves migrant-e-s.

Mesures d'accueil

Lorsque ces familles inscrivent leurs enfants à l’école publique, leur orientation est décidée par divers-es acteur-rice-s. A Neuchâtel, un formulaire aiguille les enfants allophones vers des mesures spéciales; dans les villages visités à Soleure et Berne, la direction de l’école reçoit les familles nouvellement inscrites avant de faire un projet d’orientation. Les enfants d’âge préscolaire ou d’école infantine sont généralement intégré-e-s d’office dans les classes ordinaires. Les mesures offertes se concentrent sur l’apprentissage de la langue locale et varient selon les communes et les cantons.

Dans le canton de Neuchâtel, les mesures comprennent une classe d’accueil pour les enfants allophones à temps plein et des cours de soutien linguistique en classe ordinaire. Les enfants qui n’atteindraient pas une maîtrise suffisante du français en deux

ans risquent d’être ensuite orienté-e-s vers un programme d’enseignement spécialisé où les élèves étranger-e-s sont surreprésenté-e-s (47 % d’élèves étranger-e-s contre 27 % dans le système ordinaire, selon l’Office fédéral de la statistique). Dans le canton de Berne, nous avons observé tantôt un dispositif de classe d’accueil d’un an pour les élèves qui ne parlent pas le français, tantôt des cours de français en tant que langue seconde (FLS) pour les élèves qui ne parlent pas ou faiblement le français et qui fréquentent une classe régulière. Dans le canton de Soleure, l’école de village visitée offre un enseignement de DaZ– allemand comme langue seconde– par des enseignant-e-s qui interviennent ponctuellement auprès des enfants par ailleurs intégré-e-s en classe normale. Des classes d’accueil existent aussi dans certaines communes et sont fréquentées à temps plein ou mi-temps (en parallèle à la fréquentation d’une classe ordinaire, pour certaines leçons uniquement).

(Non)-prise en compte des trajectoires de mobilité

En général, les écoles ne tiennent pas compte des projets de mobilité à moyen terme de la famille de l’enfant, invoquant l’équité de traitement. Toutefois, certaines directions et/ou enseignant-e-s ont préparé des documents permettant de documenter le parcours migratoire des parents et leurs projets en termes de durée de séjour et de projet éducatif pour leurs enfants. La présence d’interprètes (ou médiateur-rice-s interculturel-le-s) peut être encouragée ou non. Dans une école, les enseignant-e-s considèrent que le succès scolaire des enfants dépend beaucoup du rapport des parents à l’école et vont jusqu’à organiser des cours de langue pour eux-elles ou s’assurer de l’insertion sociale de la famille via les réseaux informels ou les associations, etc. Dans l’ensemble, par contre, les expériences, attentes et projets des parents sont peu pris en compte, et souvent évalués par les enseignant-e-s en fonction de normes implicites sur ce qu’est un « bon parent » ou de « bons projets ».

Des enfants très instruit-e-s

Les enfants mobiles issus de parcours scolaires différents avec des connaissances avancées sont placé-e-s en classe d’accueil ou dans des mesures de soutien linguistique. La priorité est qu’ils/elles acquièrent la langue

de la classe ordinaire pour rejoindre les activités usuelles. Lorsque les élèves nouvellement arrivé-e-s sont en avance sur la classe dans un domaine (en sciences, mathématiques ou anglais, ce qui est courant suivant le lieu de provenance de l’enfant), leurs nouveaux apprentissages sont peu soutenus. Selon le bon vouloir des enseignant-e-s, ces élèves peuvent être parfois autorisé-e-s à lire de façon indépendante, à poursuivre un projet personnel ou collectif, ou dans de rares cas, à aider les élèves en difficulté. Les écoles n’offrent pas de cours qui soient au niveau des compétences des élèves si celles-ci sont en avance sur le programme; elles ne proposent généralement pas non plus de sauter une classe. Elles sollicitent peu les expériences de scolarité diverses des enfants mobiles pour les valoriser ou enrichir l’enseignement. Le plurilinguisme des enfants, en dehors des langues nationales ou de l’enseignement des langues, n’est pas non plus valorisé.

Sept propositions pédagogiques prometteuses

L’accueil d’élèves mobiles avec des parcours scolaires différents et de multiples langues de communication met les écoles et les enseignant-e-s à l’épreuve. Nous proposons ici sept bonnes pratiques qui méritent réflexion et des encouragements institutionnels, pour que l’école soit plus adaptée à la diversité des expériences des élèves mobiles.

1. Le co-enseignement permet de travailler de manière souple et circonscrite avec de petits groupes d’élèves selon leurs besoins. Il facilite, en outre, le partage de pratiques entre enseignant-e-s. Toutefois, le co-enseignement est fragile car son financement est annuel et alloué en fonction du nombre d’élèves concerné-e-s. Le risque est alors qu’un dispositif qui fonctionne soit démantelé.

2. La personnalisation des apprentissages : Face à la nécessité de prendre en charge une classe multi-âge, multi-niveaux et multi-langues, les enseignant-e-s des classes d’accueil ont développé des façons créatives d’articuler la gestion d’une classe avec des apprentissages individualisés.

3. L’anticipation comme tactique dans le suivi individuel : Travailler en amont sur des questions ciblées avec l’élève qui bénéficie d’un dispositif de soutien lui permet, lorsqu’il/elle rejoint la classe ordinaire, de faire l’expérience d’être compétent-e et reconnu-e. Cette démarche contraste avec la pratique plus habituelle consistant à revoir avec les élèves ce qu’ils/elles n’ont pas compris en classe.

4. Encourager le multilinguisme en classe : Il est important de valoriser les compétences linguistiques des enfants. Dans les classes d’accueil, la mise à disposition d’une bibliothèque multilingue est un exemple de bonne pratique pédagogique. De même, autoriser les élèves avec des connaissances limitées de la langue de l’école à employer leur(s) langue(s) à certaines occasions permet de ne pas entraver leur envie et leur capacité de communiquer.

5. Les rapports familles-école à travers la circulation de matériel :

La circulation de matériel scolaire (souvent des livres, parfois d’autres matériaux pédagogiques) entre l’école et la maison permet de construire une relation de confiance mutuelle et de mise en lien des expériences de l’enfant.

6. Le tutorat entre élèves : Certain-e-s enseignant-e-s demandent à des élèves d’accueillir leurs camarades nouvellement arrivé-e-s; certaines écoles proposent d’autres formes de tutorat, par exemple des cours d’appui entre élèves. Le tutorat, dont les avantages ont été relevés dans la littérature, pourrait être davantage encouragé.

7. La transmission entre enseignant-e-s : Les entretiens avec les enseignant-e-s expérimenté-e-s de classes d’accueil ou de classes ordinaires avec une grande proportion d’enfants issu-e-s de la migration ont souligné le rôle des échanges avec leurs prédécesseur-e-s dans la construction de leur expérience, notamment dans la transmission de matériel pédagogique souvent créé sur mesure. Des espaces de partage d’expériences doivent être construits et encouragés dans l’enceinte de l’école, entre écoles et au sein des hautes écoles pédagogiques (HEP).